

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 26 septembre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORÉ représenté par Roland GIBERTI - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Nicolas ISNARD - Eric LE DISSES.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 017-6558/19/BM

■ Attribution de subvention à Aix-Marseille Université pour l'organisation de manifestations et de colloques - Approbation d'une convention

MET 19/11990/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Suite à la signature de la convention cadre de partenariat entre Aix-Marseille Université et la Métropole, il vous est proposé de soutenir des manifestations et actions qui valorisent le travail des équipes universitaires et de recherche.

En effet, elles contribuent à accroître la notoriété scientifique et à développer le caractère innovant du territoire. Dans ce cadre, la Métropole Aix-Marseille Provence apporte une aide financière limitée complémentaire des autres financeurs.

Aussi, il vous est proposé de valider le soutien financier aux manifestations et actions portées par Aix-Marseille Université avec une incidence financière totale de 60 410euros, comme suit :

- 3 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « Humanismes, anti humanismes et Littérature (XIV XXIème siècle) », du 12 au 15 juin 2019, organisé par le Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix Marseille (CIELAM - Ecole Doctorale Langue, Lettres et Art d'Aix Marseille Université).

- 2 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « Quelle éthique pour l'Europe », le 21 juin 2019, organisé par le Centre d'Ethique Economique et des Affaires de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques (CREEADP).

Signé le 26 Septembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 octobre 2019

- 3 000euros pour l'aide à l'organisation de la 1^{ère} Ecole d'été de recherche Tocqueville « Justice et démocratie », du 1er au 3 juillet 2019, organisée par la Faculté de Droit et de Sciences Politiques, Laboratoire de Théorie du Droit (LTD).
- 3 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque « Imagerie photonique et neurosciences », du 11 au 12 juillet 2019, organisée par l'Institut Neurosciences de la Timone (INT).
- 2 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque international « From de NanoWorld to StarDust », du 16 au 19 juillet 2019, organisé par le Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires de la Faculté des Sciences (PIIM) à l'occasion du 50^{ème} anniversaire des premiers pas de Neil Amstrong sur la lune.
- 3 000euros pour l'aide à l'organisation de la 35^{ème} Table Ronde Internationale sur le thème « Constitution et Environnement », les 6 et 7 septembre 2019, organisée par la Faculté de Droit et de Sciences Politiques, Droit International, comparé et Européen (DICE – UMR7318).
- 3 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « Education du citoyen, éducation des gouvernants », les 19 et 20 septembre 2019, organisé par le Centre d'Etude et de Recherche d'Histoire des Idées et des Institutions Politiques en collaboration avec Association Française des Historiens des Idées Politiques (CERHIIP - AFHIP).
- 4 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « Archives matérielles, traces mémorielles et littératures des Afriques », du 25 au 27 septembre 2019, organisé par le Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix Marseille (CIELAM - Ecole Doctorale Langue, Lettres et Arts d'Aix Marseille Université).
- 3 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque « The predictive brain », du 26 au 27 septembre 2019, organisée par l'Institut Neurosciences de la Timone (INT).
- 4 000euros pour l'aide à l'organisation de la Nuit européenne des chercheur.e.s, du 27 septembre 2019, organisée par Aix-Marseille Université.
- 4 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « Les Pays Catalans et la Provence : regards croisés », du 10 au 12 octobre 2019, organisé par le Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER-EA 854).
- 1 500euros pour l'aide à l'organisation du colloque « Au-delà du biopic hollywoodien : nouvelles approches des vies filmées », du 17 au 19 octobre 2019, organisé par le Laboratoire d'Etude et de Recherche sur le Monde Anglophone – LERMA (ALLSH).
- 2 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque « Altérité et résistances à l'épreuve du genre en Méditerranée », du 6 au 9 novembre 2019, organisé par le Laboratoire Méditerranéen de Sociologie – LAMES (MMSH).
- 3 710euros pour l'aide à l'organisation des « 3èmes rencontres autour de la sculpture romaine », du 8 au 9 novembre 2019, organisées par la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH).
- 1 500euros pour l'aide à l'organisation de « la table ronde de droit administratif comparé : les modes alternatifs de règlement de litiges », du 8 au 9 novembre 2019, organisée par le laboratoire CRA (Fac de Droit et de Sciences Politiques).
- 1 500euros pour l'aide à l'organisation des « Journées d'Informatique Graphique et de Réalité Virtuelle », du 13 au 15 novembre 2019, organisées par le Laboratoire d'Informatique des Systèmes UMR7020 (Faculté des sciences).

- 4 000euros pour l'aide à l'organisation du « XVIIème congrès du Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur » RANACLES, du 21 au 23 novembre 2019, organisé par le Laboratoire (LPL).
- 3 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque « Le formalisme juridique. Méthode et approches formelles du raisonnement en droit », du 28 au 29 novembre 2019, organisé par le Laboratoire de Théorie du Droit - LTD (Faculté droit et sciences politiques).
- 2 500euros pour l'aide à l'organisation du colloque « Les partis politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale : entre droit, politique et culture », du 5 au 6 décembre 2019, organisé par le Laboratoire DICE - UMR7318 (Faculté droit et sciences politiques).
- 2 500euros pour l'aide à l'organisation du colloque « L'Europe du sud ; Les 10 ans du Traité de Lisbonne », du 5 au 6 décembre 2019, organisé par le centre d'excellence Jean Monnet - CERIC (Sciences Po Aix).
- 3 000euros pour l'aide à l'organisation du colloque « Responsabilité et entreprises en difficulté », du 6 décembre 2019, organise par le centre de droit économique (Faculté de droit).
- 1 200€ pour l'aide à l'organisation de « La galerie itinérante », de l'année 2019, organisée par l'Espace Van Gogh – FUP-AIC (Antenne universitaire d'Arles).

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les manifestations/colloques :

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix Marseille (CIELAM) GU 2019_001217	« Humanismes, anti humanismes et Littérature (XIV XXIème siècle) »	12 au 15 juin 2019	N-1 : 0€ N-2 : 5000€	3 000€	10 020€ Co-financeurs Fonds propres : 3 720€ CD13 : 1 500€ Droits d'inscript. : 1 800€	3 000€ Soit 29.94% du budget prévisionnel
Centre d'Ethique Economique et des Affaires de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques (CREEADP) GU 2019_001223	« Quelle éthique pour l'Europe »	21 juin 2019	N-1 : 3 000€ N-2 : 3 000€	2 000€	6 700€ Co-financeurs Fonds propres : 4700€	2 000€ Soit 29.85% du budget prévisionnel
Faculté de Droit et de Sciences Politiques Laboratoire De Théorie du Droit (LTD) GU 2019_001218	1ère Ecole d'été de recherche Tocqueville « Justice et démocratie »	1er au 3 juillet 2019	N-1 : 1 500€ N-2 : 2 000€	3000€	9 652€ Co-financeurs Fonds propres : 6 652€	3 000€ Soit 31,08% du budget prévisionnel

Signé le 26 Septembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 octobre 2019

Métropole Aix-Marseille-Provence
ECO 017-6558/19/BM

Institut Neurosciences de La Timone - INT	« Imagerie photonique et neurosciences »	11 et 12 juillet 2019	N-1 : 0€ N-2 : 0€	3 000€	29 600€ Co-financeurs Fonds propres : 3 000€ Droits d'inscrip : 12 500€ Neuroschool : 1 000€ CD13 : 3 000€ Marseille : 3 000€ Dons-sponsors : 4 100€	3 000€ Soit 10,13% du budget prévisionnel
GU 2019_01356						
Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires de la Faculté des Sciences (PIIM)	« From de NanoWorld to StarDust »	16 au 19 juillet 2019	N-1 : 0€ N-2 : 0€	2 000€	36 250€ Co-financeurs : Fonds propres : 19 000€ MESR : 5 000€ Région Sud : 5 000€ CD13 : 1 250€ Communes : 1 500€ Dons-sponsors : 2500€	2 000€ Soit 5,52% du budget prévisionnel
GU 2019_001222						
Faculté de Droit et de Sciences Politiques - Droit International, comparé et Européen (DICE – UMR7318)	Table Ronde Internationale sur le thème « Constitution et Environnement »	6 et 7 septembre 2019	N-1 : 8 500€ N-2 : 14 000€	3 000€	16 490€ Co financeurs : Fonds propres : 6 490€ Université : 3 000€ CD13 : 4000€	3 000€ Soit 18,19% du budget prévisionnel
GU 2019_001213						
Centre d'Etude et de Recherche d'Histoire des Idées et des Institutions Politiques en collaboration avec Association Française des Historiens des Idées Politiques (CERHIIP - AFHIP)	« Education du citoyen, éducation des gouvernants »	19 et 20 septembre 2019	N-1 : 1 500€ N-2 : 0€	3 000€	8 180€ Co financeurs : Fonds propres : 5180€	3 000€ Soit 36,67% du budget prévisionnel
GU 2019_001214						
Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix Marseille (CIELAM - Ecole Doctorale Langue, Lettres et Art d'Aix Marseille Université)	« Archives matérielles, traces mémoires et littératures des Afrique »	25 au 27 septembre 2019	N-1 : 0€ N-2 : 5 000€	4000€	17 258€ Co financeurs : Fonds propres : 7 388€ CD13 : 3 000€ Droits d'inscrip. : 2 870€	4 000€ Soit 23,18% du budget prévisionnel
GU 2019_001215						
Institut Neurosciences des Systèmes - INS	« The predictive brain »	26 et 27 sept 2019	N-1 : 0€ N-2 : 0€	3 000€	54 550€ Co-financeurs Fonds propres : 13 800€ Droits d'inscrip : 24 750€ Neuroschool : 2 000€ CR PACA : 5 000€ CD13 : 3 000€ Marseille : 3 000€	3 000€ Soit 5,50% du budget prévisionnel
GU 2019_01357						

Signé le 26 Septembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 octobre 2019

Métropole Aix-Marseille-Provence
ECO 017-6558/19/BM

Aix-Marseille Université	Nuit européenne des chercheurs.e.s	27 septembre 2019	N-1 : 4 000€ N-2 : 5 000€	4000€	62 000€	4 000€
GU 2019_001219					Co financeurs : Université-labos 9 000€ CEE : 16 000€ Région Sud : 10 000€ CD13 : 18 000€ Commune : 5 000€	Soit 6.45% du budget prévisionnel
Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER-EA 854)	« Les Pays Catalans et la Provence : regards croisés »	10 au 12 octobre 2019	N-1 : 0€ N-2 : 6 000€	4 000€	13 100€	4 000€
GU 2019_001220					Co financeurs : Fonds propres : 3 400€ CD13 : 2 700€ Droits d'inscript. : 3 000€	Soit 30.53% du budget prévisionnel
Laboratoire d'Etude et de Recherche sur le Monde Anglophone - LERMA (ALLSH)	Au-delà du biopic hollywoodien : nouvelles approches des vies filmées	17 au 19 oct 2019	N-1 : 1 500€ N-1 : 2 500€	1 500€	8 445€	1 500€
GU 2019_01358					Co-financeurs Fonds propres : 5 700€ Droits d'inscrip : 1 245€	Soit 17,76% du budget prévisionnel
Laboratoire Méditerranéen de Sociologie - LAMES (MMSH)	« Altérité et résistances à l'épreuve du genre en Méditerranée » (ALTER-GEMED)	6 au 9 nov 2019	N-1 : 0€ N-2 : 0€	2 000€	17 600€	2 000€
GU 2019_01359					Co-financeurs Fonds propres : 11 339€ CR PACA : 2 000€ CD13 : 2 000€ Autres : 261€	Soit 11,36% du budget prévisionnel
Maison Méditerranéenne des sciences de l'Homme (MMSH)	« 3èmes rencontres autour de la sculpture romaine »	8 et 9 nov 2019	N-1 : 0€ N-2 : 0€	3 710€	19 150€	3 710€
GU 2019_01389					Co-financeurs Fonds propres : 9 080€ Droits d'inscrip : 3 150€ CD13 : 3 210€	Soit 19,37% du budget prévisionnel
Laboratoire CRA – Faculté droit et science politique	« Table ronde de droit administratif comparé » Les modes alternatifs de règlements de litiges	8 et 9 nov 2019	N-1 : 3 000€ N-2 : 18 500€	1 500€	6 800€	1 500€
GU 2019_01360					Co-financeurs Fonds propres : 2 800€ FDSP : 500€ FIR : 1 000€ CD13 : 1 000€	Soit 22,06% du budget prévisionnel
Laboratoire d'informatique des systèmes – UMR 7020 (faculté des sciences)	JFIGRV 2019 – Journées d'Informatique Graphique et de Réalité Virtuelle	13 au 15 nov 2019	N-1 : 0€ N-2 : 0€	1 500€	50 650€	1 500€
GU 2019_01361					Co-financeurs Fonds propres : 26 750€ Labo ext: 2 500€ CNRS : 3 000€ CD13 : 1 500€ Marseille : 1 500€ Dons-sponsors : 4 500€ Autres : 9 400€	Soit 2,96% du budget prévisionnel
ALL sciences humaines (LPL)	« XVIIème congrès du rassemblement national des centres de langues de l'enseignement supérieur » RANACLES	21 au 23 nov 2019	N-1 : 5 000€ N-2 : 0€	4 000€	17 232€	4 000€
GU 2019_01362					Co-financeurs Fonds propres : 3 000€ Droits d'inscrip : 7 432€ CD13 : 2 800€	Soit 23,21% du budget prévisionnel
Laboratoire Théorie du Droit – Faculté droit et science politique	« Le formalisme juridique. Méthode et approches formelles du raisonnement en droit »	28 et 29 nov 2019	N-1 : 1 500€ N-2 : 2 000€	3 000€	7 996€	3 000€
GU 2019_01363					Co-financeurs Fonds propres : 4 996€	Soit 37,52% du budget prévisionnel

Signé le 26 Septembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 octobre 2019

Métropole Aix-Marseille-Provence
ECO 017-6558/19/BM

Laboratoire DICE UMR 7318 - Faculté droit et Science Politique	« Les partis politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale : entre droit, politique et culture »	5 et 6 déc 2019	N-1 : 8 500€ N-2 : 14 000€	2 500€	9 908€ Co-financeurs Fonds propres : 2 908€ Ministère ESRI : 3 000€ CNRS : 1 500€	2 500€ Soit 25,23% du budget prévisionnel
GU 2019_01364						
Centre d'Excellence Jean Monnet (CERIC – Sciences Po Aix)	« L'Europe au Sud – Les 10 ans du Traité de Lisbonne »	5 et 6 déc 2019	N-1 : 8 500€ N-2 : 12 000€	2 500€	13 700€ Co-financeurs Fonds propres : 6 700€ FED : 2 500€ CD13 : 2 000€	2 500€ Soit 18,25% du budget prévisionnel
GU 2019_01365						
Centre de droit économique - Faculté de Droit	« Responsabilité entreprises en difficulté »	et 6 décembre 2019	N-1 : 5 000€ N-2 : 5 000€	3 000€	14 274€ Co financeurs : Fonds propres : 3 000€ Mécénat : 6 774€ CD13 : 1 500€	3 000€ Soit 21,01% du budget prévisionnel
GU 2019_01366						
Espace Van Gogh FUP-AIC (Administ Institutions Culturelles) antenne universitaire d'Arles	Galerie Itinérante	Année 2019	N-1 : 940€ N-2 : 1 200€	1 200€	21 913€ Co financeurs : Université-labos 5 713€ Autres 7 500€ CEE : 3 000€ Région Sud : 3 000€ Commune : 1 500€	1 200€ Soit 5,48% du budget prévisionnel
GU 2019_01388						

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention de 60 410euros à Aix-Marseille Université pour l'organisation des manifestations et colloques et, par dérogation au Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole, avec effet rétroactif pour les manifestations qui se sont tenues avant le présent Bureau.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°FAG 021-5718/19/CM du Conseil de la Métropole du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n°HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération n°ECO 007-2442/17/BM du 19 octobre 2017 du Bureau de la Métropole approuvant la convention cadre avec Aix-Marseille Université, signée le 15 décembre 2017 ;
- L'avis de la Commission chargée du suivi et de la cohérence des subventions.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Signé le 26 Septembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 octobre 2019

Considérant

- Qu'il convient d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et, notamment, à Aix-Marseille Université.

Délibère

Article 1 :

Sont attribuées des subventions au profit d'Aix-Marseille Université pour l'aide à l'organisation de manifestations et colloques pour un montant total de 60 410euros.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec Aix-Marseille Université.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2019 de l'Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix, en section de fonctionnement, chapitre 65 – Nature 657382 – Fonction 23.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Enseignement supérieur,
Recherche et Santé

Frédéric COLLART